



CONDITIONS :

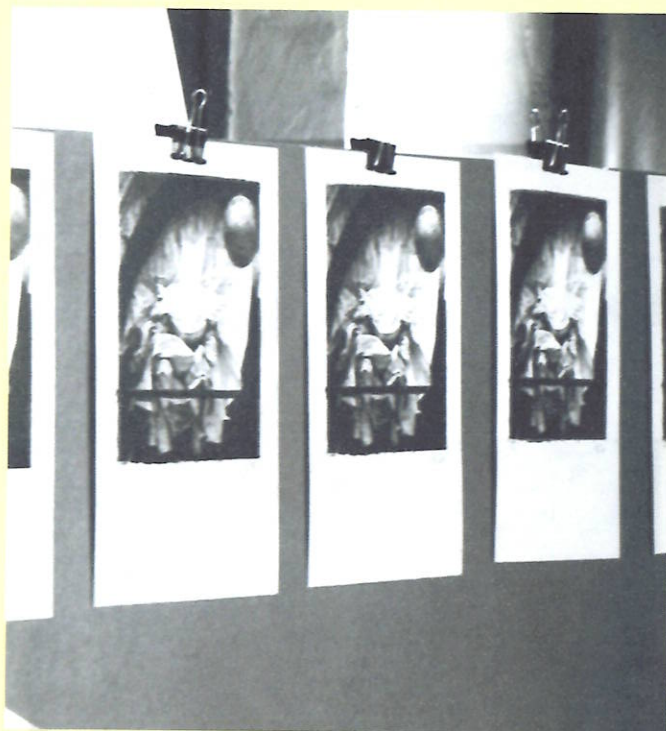
- matériel : intégralement fourni
- stages individuels ou limités à deux personnes pour un travail de qualité, compte-tenu des contraintes matérielles.
- délivrance par le formateur d'une attestation de stage à l'issue de celui-ci.
- hébergement : nous n'assurons pas l'hébergement, mais il existe différentes formules intéressantes à Marnay et dans les environs.
- inscription : par courrier ou à l'atelier avec un chèque d'acompte correspondant à environ un tiers du prix du stage, le solde étant réglé au début du stage. En cas de dédit, l'acompte ne sera remboursé qu'en cas de force majeure.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

La Lithographie
16 Place Jean de Joinville
70150 Marnay

le.lithographe@gmail.com,
03 84 31 55 03 / 06 87 64 93 02

 La Lithographie.



N° Siret: 788 638 054 000 15
APE: 9003A

LITHOGRAPHIE



STAGES PROFESSIONNELS

Aujourd'hui, les techniques d'impression traditionnelles se perpétuent principalement, en art, à travers la réalisation d'estampes originales. Chaque procédé d'impression (sur bois : la *xylographie*; sur cuivre : la *calcographie*; sur soie : la *sérigraphie*; sur pierre : la *lithographie*, etc.) réclame des compétences et un matériel particuliers.

Une estampe n'est pas une reproduction. Chacune est un original, un multiple.

La Lithographie est une technique d'impression qui permet la création de multiples exemplaires d'un dessin exécuté directement, inversé, sur la pierre au crayon ou à l'encre grasse. Après une préparation chimique, encrage et tirage se font épreuve par épreuve, à la main.

Organisme de Formation
enregistré sous le numéro
43 70 00667 70

S'ADRESSE:

-D'une part aux artistes soucieux «d'ajouter une corde à leur arc», dans une optique d'apprentissage rapide et de qualité.

-D'autre part à toute personne désirant approfondir la connaissance de la technique lithographique

ANIMATEUR DU STAGE.

Alain MENEGON



DURÉE ET CONDITIONS:

Chaque cas étant par essence particulier la durée et le tarif seront adaptés.

LIEU DE STAGE

Château de Marnay – Salle GORREVOD
– Atelier de l'association
« La Lithographie »



L'ASSOCIATION

est enregistrée en tant que prestataire de formation conformément aux dispositions de l'article R. 6351-6 du code du travail.

LES ARTISTES

assujettis à la Maison des Artistes ou à l'Agessa, bénéficient désormais d'un crédit formation.

